



## INFORMATION TRAVAUX

### RD 526 entre le Col d'Ornon et Bourg d'Oisans : un programme de travaux pour sécuriser et garantir la pérennité de l'itinéraire

Les routes de montagne sont soumises à des contraintes géographiques, météorologiques et à celles liées aux risques naturels. Afin de ne pas à avoir à intervenir en urgence et sans maîtrise des calendriers avec le risque d'une route coupée du jour au lendemain, le Département a fait le choix de programmer un important chantier de réparation d'ouvrages d'art sur la route départementale (RD) 526 entre le croisement de la RD 526 et de la RD 221 coté Bourg d'Oisans et le lieu-dit Clot de Barme coté Ornon.

Les travaux les plus importants interviendront à compter du 4 juillet jusqu'à fin octobre 2022. Ils imposeront des mesures d'exploitation routière spécifiques. Les opérations réalisées en 2022 s'inscrivent dans un programme pluri-annuel indispensable pour garantir à court et long terme, la sécurité des usagers mais aussi la pérennité de cet axe routier stratégique pour les déplacements des habitants et des acteurs économiques. Une première concertation a été conduite avec ces derniers afin permettre la réalisation de ces travaux tout en limitant leur impact sur la vie et l'activité économique locale.

#### Pourquoi le Département doit impérativement intervenir et programmer des travaux sur cet axe ?

La RD 526 est la seule voie directe reliant l'Oisans à la Matheysine. Entre le col d'Ornon et la vallée de la Romanche, la RD 526 comprend 10 km de voirie départementale sur lesquels sont dénombrés 40 ouvrages d'art : 9 ponts, 26 murs de soutènement avals et 5 murs de soutènement amonts.

Malgré les inspections et les travaux d'entretien réalisés régulièrement par le Département, et, plus récemment un diagnostic complet de l'itinéraire réalisé par un bureau d'étude expert, les conclusions sont les suivantes : 2 ouvrages en très mauvais état doivent faire l'objet de travaux urgents afin de garantir la pérennité de la voirie. 7 ouvrages devront être traités d'ici deux ans, 17 d'ici 5 ans, et enfin, 14 ouvrages d'ici 10 ans. Réparer ces ouvrages implique aussi préalablement de sécuriser les secteurs concernés par des aléas de chutes de blocs.

**Les opérations les plus urgentes de remise en état de 2 murs de soutènement situés entre le croisement de la RD 526 et la RD 221 et le lieu-dit Clot de Barme à Ornon, interviendront donc à compter du 4 juillet jusqu'à fin octobre 2022.**

## Quels types de travaux seront réalisés ?



Concernant les murs et les ponts, et suivant l'état des dégradations, il s'agira soit de les démolir complètement et de les reconstruire à neuf, soit de renforcer les structures existantes, soit d'intervenir ponctuellement sur les zones de fragilités de ces ouvrages.

Concernant les travaux de protection contre les chutes de blocs, en fonction du site et des problématiques à traiter, le Département procédera à des purges manuelles, des minages ainsi que des opérations de clouage des parois rocheuses et la pose de grillage et d'écrans pare-blocs.



Photos : droits réservés

## Quelles seront les contraintes pour les usagers de la RD 526 pendant les périodes de travaux ?

La RD 526 possède une chaussée de largeur faible, inférieure en moyenne à 5,50 m au droit des ouvrages sur l'ensemble de l'itinéraire. La réalisation de travaux de réparation de cette importance ainsi que les opérations destinées à sécuriser les zones concernées contre la protection des chutes de blocs, **doivent être réalisés hors période hivernale et nécessitent de mettre en place des mesures d'exploitation routière spécifiques pour la réparation et reconstruction en simultané des deux ouvrages.**

### ZOOM SUR LE CALENDRIER DES TRAVAUX

- au printemps : travaux de réparations de chaussées suite aux intempéries de fin décembre au lieu-dit la Pouthuire et sécurisation de falaises rocheuse > coupure de circulation du 25 au 27 avril en journée (8h30 – 17h 30) et circulation sous alternat les semaines suivantes.
- Du 4 juillet à fin octobre 2022, la portion de RD 526 entre le croisement de la RD 526 et la RD 221 et le lieu-dit Clot de Barme à Ornon sera interdite à la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes (autocars, poids-lourds), la circulation s'effectuera sous alternat au droit des travaux.
- Du 5 septembre au 5 octobre, cette section sera coupée à toute circulation.

## Comment s'informer, s'organiser en amont et faire remonter ses besoins ?

Le Département a organisé un premier comité d'axe le 19 janvier dernier avec différents représentants de la vallée de la Lignarre (maires, acteurs du monde économique, habitants) pour coordonner au mieux les périodes de travaux et les positionner de manière à limiter les impacts sur la vie quotidienne.

Le Département est soucieux de vous informer le plus en amont possible et durant les différentes phases de ce grand chantier nécessaire à sécuriser et à pérenniser cet axe essentiel à vos déplacements quotidiens. **Une communication régulière sera mise en œuvre selon des modalités en cours de définition pour informer les usagers sur les conditions d'ouverture et de fermeture de la RD 526. Plus d'infos sur [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr).**

## VENEZ VOUS INFORMER ET ECHANGER

Réunion publique  
Mardi 12 avril à 19h  
Salle des fêtes de Chantelouve